

Arbre Décisionnel

Votre patient se plaint de symptômes respiratoires

Votre patient exerce une profession agricole

Il peut s'agir d'une **PATHOLOGIE Professionnelle Pulmonaire Agricole (PAPPA) non cancéreuse** : BronchoPneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), Poumon de fermier, Pneumopathie d'HyperSensibilité (PHS), asthme, fièvre des silos...

10 % des travailleurs agricoles sont atteints par des pathologies respiratoires agricoles. Beaucoup de ces pathologies ne sont pas diagnostiquées et ont des répercussions médico-sociales qui peuvent être graves. Il est probablement nécessaire de **poursuivre quelques investigations**, surtout s'il est non-fumeur.

1 - Quelle est la profession agricole ?

L'exposition aux poussières est majoritairement en cause. L'élevage bovin, de volaille, de porc, la production de céréales et de fromages, la soudure, la production de poussière de granit, sont particulièrement concernés. Il faut investiguer la taille de l'entreprise, les volumes des bâtiments, l'utilisation de moyens de prévention individuelle et collective (ventilation extraction...), etc. Cela permet d'avoir des **premières pistes pour le diagnostic.**

2 - Interrogatoire clinique

NON	←	Le patient est essoufflé ?	→	OUI
NON	←	Le patient tousse ? A fortiori s'il n'est pas fumeur	→	OUI
NON	←	Le patient siffle en respirant ? La nuit ? Le jour ?	→	OUI
NON	←	Le patient crache / expectore ?	→	OUI
NON	←	Le patient a maigri ? Il est fatigué ? A perdu l'appétit ?	→	OUI
NON	←	Le patient a de la fièvre ? <i>(par exemple : quelques heures après de la manipulation de foin)</i>	→	OUI

3 - Si votre patient est un professionnel agricole et que vous avez répondu « OUI » à au moins une question de l'interrogatoire clinique, il est utile d'envisager des **EXAMENS COMPLÉMENTAIRES.**

Orienter vers une consultation pneumologique avec **Exploration Fonctionnelle Respiratoire (EFR)** test de bronchodilatation ou à effectuer vous-même selon votre expérience.

Le bilan pourra comprendre ensuite (selon les signes) : **un scanner, une radio pulmonaire, une fibroscopie avec ou sans lavage broncho-alvéolaire (LBA), ou encore une prise de sang à la recherche de précipitines** (cicatrice sérologique du contact aérocontaminant).

Vous pouvez nous contacter pour obtenir un soutien sur la prise en charge d'un patient :
rebran@franchecomte.msa.fr ou 07 86 71 70 18

Pour toute information, rendez-vous sur :
asept.org/reseau-rebran

Les + aux professionnels de santé

de la MSA Auvergne



PATHOLOGIES PULMONAIRES PROFESSIONNELLES AGRICOLES : PARCOURS DANS LE RÉSEAU REPRAN

Le REseau des Pathologies Respiratoires Agricole National (REPRAN) a pour finalité de faciliter la prise en charge des **PATHologies Pulmonaires Professionnelles Agricoles (PAPPA) non cancéreuses** comme :

- Les Pneumopathies d'Hypersensibilité (PHS) type Poumon De Fermier et Poumon d'éleveurs d'oiseaux
- L'Asthme et les Allergies professionnelles
- la BPCO, certaines infections pulmonaires

UN RÉSEAU POUR

- **Améliorer** la prise en charge des PAPPA pour les assurés agricoles et favoriser le maintien dans l'emploi
- **Informers les professionnels agricoles** afin qu'ils soient en capacité d'identifier les symptômes
- **Sensibiliser les professionnels de santé** de premier recours et hospitaliers
- **Apporter une expertise complémentaire aux professionnels** de la MSA

AVEC DES ACTEURS

- ▶ **Au niveau national** : un médecin du travail, deux coordonnateurs et des experts universitaires mobilisés en fonction des besoins
- ▶ **Au niveau local** : une équipe pluridisciplinaire du service de Santé Sécurité au Travail de la MSA Auvergne : médecins du travail, infirmières de santé au travail et conseillers en prévention des risques professionnels.

LES BÉNÉFICIAIRES

Tout travailleur agricole - salarié, non salarié, employeur - qui rencontre des problèmes respiratoires non cancéreux quel que soit le métier exercé : éleveur, céréalier, viticulteur, apiculteur, fromager...

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1 - Vous suspectez une PAPPA chez l'un de vos patients,

- vous pouvez vous appuyer sur **l'arbre décisionnel PAPPA**
- vous avez besoin d'un avis pneumologue, le réseau REPRAN National peut vous aider dans votre prise en charge **avec l'accord de votre patient.**

Vous avez besoin d'aide ou d'information : le réseau est à votre service

Rendez-vous sur asept.org/reseau-repran.html

Contact : repran@franchecomte.msa.fr - 07 86 71 70 18

2 - Après investigations auprès de votre patient, le réseau national REPRAN vous transmet un avis d'expert.

- Si nécessaire, vous pouvez remplir la **demande en maladie professionnelle.**

3 - En fonction des conclusions de l'expertise, l'équipe MSA Auvergne est mobilisée par le réseau national : étude du poste de travail, actions de prévention...